

## Questionnaire

### **Le statut du juge constitutionnel**

#### **I. Entrée en fonction et déroulement de carrière**

- 1.1. Comment se fait le recrutement du juge constitutionnel ?
  - Conditions de nomination :
  - Autorité(s) de nomination :
  - Procédure de nomination :
- 1.2. Existe-t-il des conditions de formation, d'expérience professionnelle et/ou de compétence juridique ?
- 1.3. Existe-t-il des conditions d'âge minimal et/ou maximal ?
- 1.4. Quelle est la durée du mandat ?
- 1.5. Le mandat est-il renouvelable ? Si oui, combien de fois ?
- 1.6. Le juge constitutionnel est-il révocable ? Si oui, pour quels motifs, par qui et selon quelle procédure ?
- 1.7. Le juge constitutionnel doit-il prêter serment à son entrée en fonction ? Si oui, devant quelle autorité ?
- 1.8. Quelles sont les incompatibilités prévues avec la fonction de juge constitutionnel ?
- 1.9. Selon quels critères est établie la rémunération du juge constitutionnel ?
- 1.10. Existe-t-il un système d'avancement au sein de la juridiction constitutionnelle ? Si oui, comment est-il organisé ?

#### **II. Obligations du juge**

- 2.1. Quelles sont les obligations du juge constitutionnel (devoir de réserve...) ?
- 2.2. Des sanctions sont-elles prévues en cas de manquement aux devoirs qu'implique leur fonction ?
- 2.3. Si oui, quelle est la procédure applicable ?
- 2.4. Au sein de l'institution, les juges sont-ils soumis à une autorité hiérarchique, si oui, laquelle ?

#### **III. Droits du juge**

- 3.1. Les juges constitutionnels bénéficient-ils d'avantages particuliers ?
- 3.2. Ont-ils le droit de se grouper en associations ? En syndicats ?

- 3.3. Conserveront-ils leurs droits de citoyens ?
- 3.4. Bénéficient-ils d'une protection pour les actes accomplis dans l'exercice de leur fonction ou dans le cas de poursuites engagées pendant leur mandat ?

#### **IV. Les garanties de l'indépendance du juge**

- 4.1. Le principe de l'indépendance du juge constitutionnel est-il affirmé par un texte ? Si oui, lequel ?
- 4.2. Les juges constitutionnels sont-ils inamovibles ?
- 4.3. Comment l'impartialité du juge est-elle garantie ? Existe-t-il une procédure de déport ou de récusation du juge constitutionnel ? Si oui, selon quelle procédure est-elle organisée ?
- 4.4. Le nom du juge rapporteur est-il public ?
- 4.5. Les opinions dissidentes sont-elles publiées ?

#### **V. Le juge constitutionnel et l'opinion publique**

- 5.1. Le juge constitutionnel est-il soumis à des pressions particulières ?
- 5.2. Quelles sont les relations du juge constitutionnel avec la presse ? (devoir de réserve ? droit de s'exprimer librement ?)
- 5.3. Le juge constitutionnel fait-il l'objet de critiques (« gouvernement des juges »...) ? À quelles occasions en particulier ?
- 5.4. En cas d'outrage ou de diffamation, le juge peut-il agir en justice ?

#### **VI. Le juge constitutionnel dans les instances internationales**

- 6.1. Quel rôle, selon vous, le juge constitutionnel peut-il jouer dans les instances internationales ?
- 6.2. Les associations internationales de juridictions constitutionnelles sont-elles tenues aux mêmes obligations de réserve que le juge individuel au plan national ?